



HAL
open science

Coopérer pour aborder des questions de société à l'Ecole?

Maryse Cadet-Mieze

► **To cite this version:**

Maryse Cadet-Mieze. Coopérer pour aborder des questions de société à l'Ecole?: L'école peut-elle aider ou non à changer le regard de notre société porté sur le handicap?. Biennale Internationale de l'Education, de la Formation et des Pratiques professionnelles 2015 – “ Coopérer? ”, CNAM, Jun 2015, PARIS, France. hal-01184622

HAL Id: hal-01184622

<https://hal.science/hal-01184622>

Submitted on 25 Aug 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre :

Coopérer pour aborder des questions de société à l'Ecole ? *L'école peut-elle aider ou non à changer le regard de notre société porté sur le handicap ?*

Auteure :

Maryse Cadet-Mieze

Doctorante en Sciences de l'Education

Sous la direction d'Alain Legardez, Professeur émérite des Universités, et Michel Floro,
Maître de Conférences

Equipe ACADIS-ECD

Laboratoire UMR-ADEF

Aix-Marseille Université

Thèse en cours : « *Penser le handicap à l'Ecole* »

Résumé :

Nous éprouvons l'apport d'un travail de coopération sur la représentation du handicap dans un contexte où l'Ecole est désignée comme première source d'information. Pour cela, nous invitons l'Ecole à privilégier le partage et la mutualisation d'expériences vécues pris comme éléments significatifs.

Notre expérience, conduite sur trois années en lycée, tend à montrer que le travail de coopération pour aborder des questions de société conduit les élèves à dépasser les savoirs institutionnels.

Nous mettons en perspective écrits et enregistrements réalisés en situation de classe avec les enregistrements des débats informels et des entretiens individuels où l'élève est invité à s'exprimer librement sur le sujet.

Mots-clés :

Coopérer – Questions de société – Savoirs d'expérience – Représentation sociale – Handicap

Title : Cooperating to broach controversial issues ?

Abstract :

We have worked within schools on what the contribution of exchanges of collective experiences could bring on the representation of handicap. School that is a primary source of information tends to neglect the mutualisation and sharing of life experiences, which are of special relevance/which have special significance.

The experiments we have carried out for three years in high schools tend to show that cooperating to broach these controversial issues lead the students to go beyond institutional knowledge.

We have compared what pupils wrote, the recordings of what pupils said during classes with what was said during individual encounters and during informal debates in which pupils were invited to express themselves freely on the topic.

Keywords :

Cooperate – Controversial issues – Experiential knowledge – Social Representation – Disability

Bibliographie :

- Clot, Y. (2001). Clinique du travail et action sur soi. Dans J. F. Jean-Michel Baudouin, *Théories de l'action et éducation* (pp. 255-277). Paris: De boeck. Récupéré sur <http://www.cairn.info/theories-de-l-action-et-education--9782804136888-p-255.htm>.
- Freidson, E. (1965). Handicap comme déviance sociale. *sociologie et de réadaptation*, pp. 71-99.
- Giordan, A. (1998). *Apprendre!* Paris: Belin.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate*. (A. Kihm, Trad.) Paris: Les éditions de minuit.
- Guichard, J. (2005). *revue Eduquer n°8 L'Harmattan* .
- Houssaye, J. (1994). *La pédagogie, une encyclopédie pour aujourd'hui*. Paris: ESF.
- Haber, L, D. Smith, R, T. (1971, février). Disability and Deviance: normative adaptations of role behavior. *American Sociological Review*, 36(1).
- Joshua, S. Dupin, J, J. (1993). *Introduction à la didactique des sciences et des mathématiques*. PUF: Paris.
- Legardez, A. Beitone, A. (1995, juillet-Août-Septembre). Enseigner les sciences économiques : pour une approche didactique. *Revue française de pédagogie*, 112(112), pp. 33-45.
- Niot, L. (1988). *Les pédagogies de la connaissance*. Toulouse: Privat.
- Vygotsky, L. (1997). *Pensée et langage (1934)*. Paris: La Dispute.
- <http://eduscol.education.fr/cid47789/tpe.html>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Apprenance>. (s.d.). Consulté le 06 03, 2013, sur <http://fr.wikipedia.org/wiki/Apprenance>.

Texte intégral :

Nous partageons l'idée que notre regard porté sur le handicap entre dans un cadre environnemental qui est social, économique, politique, culturel... et que ce regard se construit dans et avec cet environnement. L'Ecole prise comme environnement peut-elle aider ou non à faire évoluer les représentations de notre société sur le handicap?

Nous choisissons de porter notre regard sur celui que nous nommons l'ordinaire et plus particulièrement l'élève dit ordinaire. Faire évoluer les mentalités d'une société passe par l'enfant et cela ne peut se faire sans tenir compte de l'environnement. Si nous posons comme rôle attribué à l'Ecole, l'actualisation des politiques érigées pour notre société, notamment à travers les lois comme celle du 11 février 2005 relative à l'égalité des chances, il nous faut réfléchir non seulement sur la dimension que peut prendre ce rôle attribué (accompagner, guider, transformer ?) mais aussi réfléchir sur un projet pédagogique inscrit dans un paradigme.

Coopérer par le partage d'expérience. L'objet de notre recherche est d'éprouver l'apport de l'échange des expériences sur la représentation du handicap dans un contexte où l'Ecole est désignée comme première source d'information sur le sujet. Nous invitons l'Ecole à développer davantage la mutualisation et le partage d'expériences vécues entre pairs comme éléments significatifs à travers un outil existant : le travail personnel encadré (TPE), outil qui développe l'interdisciplinarité et conduit à une production collective.

Notre démarche pédagogique aborde le handicap comme partie intégrante d'une *éducation à* (la citoyenneté). Nous mettons l'accent sur une approche incluant la mise en commun de données et celle d'échanges d'expériences.

Il faut pour cela aborder l'information au sens large, se détachant quelque peu des schémas classiques de l'information descendante pour plus d'interactivités, conduisant l'élève à plus d'implication et de réflexion. Il convient de faire de l'élève passif, dans un rapport d'information descendante, l'acteur de son propre enseignement, dans un travail où il se trouve impliqué. Pour cela nous privilégions la coopération.

Nous pensons qu'ici le choix de cette démarche va permettre dans le domaine des sciences sociales de participer consciemment à un processus de changement social. Ce qui nous intéresse est le chemin du questionnement, de la co-construction, de la dynamique de groupe. Que fait le sujet (l'élève, le groupe) des informations reçues, comment se les approprie-t-il, que ressort-il de ce travail de recherche et de réflexion en termes de représentation ? Nous nous intéressons à ce que le sujet dit de la thématique, de ce qu'il fait des données et des outils présentés, de ce qu'il en apprend. Nous portons notre regard sur l'avant et l'après (Guichard, 2005), sur ce que le sujet retient de cette implication.

En termes d'apprentissage, le contexte social est tout aussi important que la discipline (Vygotsky, 1997), que ce soit pour les sujets ou le chercheur, comme entre tuteur et tutoré (Guichard, 2005). La recherche envisagée doit placer chacun des acteurs et l'observateur en position de besoin ou d'envie d'apprendre et de comprendre.

La méthode d'investigation suivie. Nous procédons en trois temps auprès d'élèves de section SES (sciences économiques et sociales) et S (scientifique), que nous suivons sur trois ans. Les élèves suivis sont ceux qui ont librement choisi le thème. La question du handicap est à traiter dans le cadre de thèmes nationaux proposés en TPE et communs à toutes les séries (cf. Fiches Eduscol).

La première année (soit pour la classe en seconde), nous faisons d'une part remplir un questionnaire portant sur les représentations sociales et d'autre part nous nous consacrons à l'information et à la sensibilisation. Il est question de présenter aux lycéens le travail de recherche et de les sensibiliser à la question du handicap à travers des témoignages et des sorties.

La seconde année (soit pour la classe en première), nous accompagnons les volontaires pour leurs travaux en TPE portant sur la question du handicap sous la forme d'une recherche. Nous avons choisi le TPE comme outil de notre recherche. L'institution définit le TPE comme visant « à diversifier les modes d'appropriation des contenus des programmes en prenant appui sur une démarche interdisciplinaire. Ils visent également à développer chez les élèves les capacités d'autonomie et d'initiative dans la recherche et l'exploitation de documents, en vue de la réalisation d'une production qui fait l'objet d'une synthèse écrite et orale » (cf. Fiches EducSol). L'appropriation du sujet par un travail de recherche va permettre une *apprenance*¹ qui permet à l'apprenant de s'enrichir de sa propre réflexion dans l'action,

¹ Néologisme emprunté à Philippe Carré (2005)

dans un contexte de réseaux transverses formels ou informels (Carré, 2005). Nous menons en fin de séances de TPE des entretiens individuels et collectifs pour tenter de mesurer l'impact du travail réalisé sur la représentation des sujets.

En troisième année (auprès des mêmes élèves alors en terminale), nous représentons le même questionnaire qu'en seconde et nous menons des entretiens individuels d'auto-confrontation simple.

Expérimentation	Objectif
Classe de seconde 218 Questionnaires Actions de sensibilisation au handicap Présentation de la recherche	Etablir un profil type de l'échantillon de la population choisie en termes de représentation sociale du handicap
Classe de première 160 questionnaires Accompagnement en TPE des groupes ayant choisi de traiter la question du handicap, dans le cadre d'un des thèmes imposés – 31 élèves Sorties/ rencontres Initiation à la recherche scientifique Travail en groupes de 3 élèves (voire 2) Séances filmées Entretiens collectifs et individuels (semi-directif/ auto confrontation simple)	Travail de réflexion avec implication et appropriation de l'objet d'étude
Classe de terminale Questionnaires Entretiens individuels d'auto-confrontation simple	Discussions et évaluation de l'apport du travail réalisé

Des partenariats formalisés avec des associations et des intervenants permettent d'organiser des sorties ou, au sein du lycée d'accueil, de réaliser des rencontres entre des personnes extérieures et des professionnels. Nous nous sommes rendus avec les élèves sur les deux premières années d'expérimentation réalisées au Salon Autonomic regroupant des professionnels et le public autour des innovations technologiques répondant aux besoins de la personne handicapée. Au cours de cette sortie les élèves ont pu mener une partie de leur enquête de terrain. Certains, par volontariat, ont pu réaliser un stage au Salon, sous la direction d'un enseignant.

Les intervenants peuvent venir témoigner en classe sur le sujet ou être sollicités à la demande exclusive des groupes d'élèves pour les besoins de leur recherche. Cette démarche est importante car elle rompt avec le processus classique : elle permet aux élèves de profiter ou non d'un réseau et d'être acteur autonome dans leur propre démarche de recherche.

Le travail consistant à mener l'élève vers une plus grande autonomie, la majorité des investigations sont conduites de leur propre initiative. Ils recherchent par leurs propres moyens des interlocuteurs et franchissent les barrières en menant des interviews auprès de personnes handicapées dans leur quotidien ou de professionnels sur leur lieu de travail. Les grilles d'entretien et les questionnaires sont travaillés en amont en classe. Les prises de contact sont réalisées pendant les heures de TPE et en dehors, les rencontres en dehors des heures du lycée.

Une réflexion sur l'action. Notre recherche se découpe en trois temps (visés plus haut). Ces étapes vont nous permettre d'éprouver l'impact du vécu et la réflexion avec expression verbale de son ressenti (Vygotsky, 1997). Penser, agir, penser l'action et s'exprimer, échanger, confronter, sont autant d'actions qui permettent un travail de réflexion sur sa vision du monde. Nous suivons en cela Yves Clot lorsqu'il s'intéresse « aux méthodes grâce auxquelles l'action peut devenir un objet de pensée par celui-là même qui agit » (2001). La réflexion du sujet sur son vécu semble être de nature à faire évoluer son regard :

 Pour le sujet, passer l'action au crible de sa pensée est une action à part entière ; une action sur soi qui ne laisse pas la première action, devenue objet de pensée, en l'état. Du coup, aucune réflexion directe sur l'action n'est possible. C'est, selon nous, un des enseignements les plus nets de l'analyse du travail. (Clot, 2001, pp. 255-256)

Coopérer comme instrument de savoir. Notre expérimentation tend à montrer que le travail de coopération pour aborder des questions de société conduit les élèves à dépasser les simples savoirs institutionnels. La coopération va permettre l'enrichissement de la réflexion individuelle qui va se nourrir de l'échange entre pairs ou non, sur la connaissance, le vécu, le ressenti, mais également d'un travail commun duquel il va ressortir une nouvelle expérience vécue à la fois collective et individuelle. De là naît une réflexion co-construite, une réflexion réfléchie.

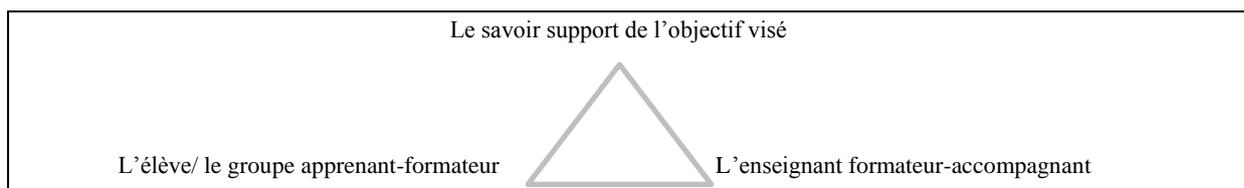
De cette façon, l'Ecole peut jouer un rôle en termes d'évolution possible des représentations sociales par l'expérience vécue (Vygotsky, 1997). Nous abordons le vécu dans le sens d'une expérience partagée et d'une réflexion par un travail collectif de coopération impliquante qui se traduit par une démarche intellectuelle, individuelle, partagée et commune. Aussi la coopération telle que définie devient-elle un instrument de recherche, de rétrospection, de réflexion, de vécu, d'expérience et d'informations, dans une mise en commun des données et d'échanges, entre pairs ou non, un cheminement à la fois personnel et collectif de pensée.

Coopérer à visée didactique. L'objet de la recherche est l'étude du processus de représentation sociale du handicap dans notre société pour une *apprenance* au « vivre ensemble », par une initiation à la recherche au lycée.

Le projet vise à 1/ sensibiliser le lycéen, citoyen de demain, à la question du handicap. 2/ donner au lycéen en section générale le goût des études, par l'initiation aux méthodes de recherche (aujourd'hui accessibles aux seuls étudiants de second cycle). Ce travail le conduit à donner du sens à son apprentissage; à s'impliquer; à mettre en avant et à développer sa capacité de réflexion, sa curiosité, sa créativité, son sens critique et constructif. Ce travail lui donne les outils de réflexions nécessaires pour toujours garder un regard critique sur les informations qu'il reçoit. 3/ inviter le lycéen à construire lui-même son propre apprentissage au « vivre ensemble » en s'intéressant à une question de société sensible comme le handicap. L'élève s'intéresse à la question de la représentation sociale à un âge sensible à la question du regard porté sur l'autre et sur soi. Et ce, en travaillant en collectif : travail en groupe, travail avec l'autre (observation, entretien, questionnaire, rencontre, débat, échange).

Ce projet universitaire revêt une dimension didactique. La didactique d'une discipline est définie comme « (...) la science qui étudie pour un domaine particulier, les phénomènes d'enseignement, les transmissions de la « culture » propre à une institution et les conditions de l'acquisition de connaissances par un apprenant » (Joshua, Dupin, 1993, p. 2). Notre projet cherche à contribuer à enseigner la différence et l'apprentissage au « vivre ensemble » à l'Ecole.

Pour cela, le projet didactique va dans le sens de « construire des situations didactiques permettant aux élèves de s'approprier des savoirs » (Legardez, Beitone, 1995, p. 33). La situation ici est le triangle didactique, soit un savoir, un formateur, un apprenant (Houssaye, 1994). Dans ce triangle, par un travail de coopération, l'élève devient auteur de son auto-formation, à la fois le formateur et l'apprenant. L'intervenant n'ayant qu'un simple rôle d'accompagnant, le savoir ne devenant qu'un support.



Cela est possible ici car nous ne sommes pas sur des savoirs savants à enseigner. Nous nous situons à la frontière entre instruction (au sens de transmission d'un savoir) et éducation

(au sens de transmission d'un savoir-être). La transmission du savoir se fait par celle des techniques possibles d'approche d'un sujet dans l'objectif d'une recherche, et indirectement permet l'appropriation d'un sujet et l'éducabilité au sens de Meirieu (2008).

A l'instar de Niot (1988) et de Giordan (1998), l'apprenant est le propre formateur de sa connaissance, mais il n'est pas libre de ses propres conceptions forgées à son insu par son environnement social, familial et sociétal. Sur la question du handicap, l'idée est que le sujet ne reste pas traité comme une simple information supplémentaire apportée au détour d'une présentation physique ou d'un témoignage en classe d'un collectif d'associations. Que l'énergie déployée dans ces actions de sensibilisation à l'Ecole ne soit pas vaine, ne soit pas qu'une graine trop facilement emportée par les vents car non suffisamment profondément plantée.

Dans un premier temps, en tant que lui-même formateur, l'élève apprenant se détache de son sujet pour en faire un sujet d'observation et de recherche. Cette démarche est susceptible de lui apporter les éléments possibles de déstructuration de ses propres conceptions ou, tout du moins, de percevoir la question autrement. Le formateur-enseignant n'a ici qu'un rôle d'accompagnant, celui qui tient la main et qui observe.

Dans un second temps, pour aider l'élève à aller plus loin dans sa réflexion ou sa curiosité naissante, et éventuellement dépasser ses ancrages, le formateur, sans pour autant guider, lui apporte ou le met sur la voie d'apports théoriques (lectures d'auteurs, de recherche, reformulation de questions, distribution de la parole pour des débats dans le cadre du travail en groupe ...) et d'utilisation d'outils de recherche (de nature à donner une portée scientifique à son travail). L'apport du formateur-enseignant est ici primordial, car sans cela, l'élève risque de n'en rester qu'à des débuts de questionnement qu'il ne saura approfondir, et le travail restera « stérile » dans le sens où il ne conduira pas à une véritable auto-formation (qui dépasse la simple réalisation d'un travail à rendre).

La troisième étape permet à l'élève, à la fois formateur et apprenant de son propre apprentissage, de s'approprier le savoir, de le présenter et de faire un retour réflexif sur l'éventuelle évolution dans sa manière de percevoir le sujet, de l'aborder. Cela passe par la présentation d'un travail écrit lors d'une soutenance devant un jury composé d'enseignants. La présentation et la défense du travail réalisé nous paraît être une phase capitale, mais impossible sans les deux premières phases. Le rôle de l'accompagnant dans la réalisation de la rédaction et la présentation orale doit se faire en demi-mesure et à la demande de l'apprenant.

Il ne s'agit pas d'influencer ou de conduire sur une voie, mais de donner le cadre. Il paraît ici important de laisser à l'élève sa part de créativité.

Tout au long de ce travail, le formateur-enseignant se doit d'être à l'écoute, de recevoir les questions qu'éventuellement se pose l'apprenant et le porter vers un approfondissement de cette réflexion naissante. Il ne s'agit en aucun cas de tenter de changer une conception - prétention qui serait à la fois vaniteuse et vaine - mais d'apprendre à l'élève à réfléchir par lui-même, à pousser au-delà de ses limites actuelles sa capacité de réflexion, à développer sa curiosité.

Ce projet didactique suppose pour l'enseignant de considérer l'élève apprenant autrement et de revoir son rôle d'enseignant comme celui d'un formateur-enseignant. L'élève n'est pas ici considéré comme une « une coquille vide ». Le formateur-enseignant doit être à l'écoute de ses idées, de ses ancrages. Le rôle du formateur-enseignant en TPE consiste à accompagner l'élève-apprenant pour le conduire vers un postulat d'élève-apprenant-chercheur à élève-auto-apprenant-formateur (ce qui se traduit notamment par la présentation de son travail en soutenance orale).

Cela suppose bien entendu du formateur-enseignant en TPE une bonne connaissance du sujet, une bonne connaissance des méthodes de recherche, mais également une capacité à ne pas transmettre un savoir en direct mais à trouver une voie entre l'accompagnement et la guidance. Cela pour permettre à l'élève-apprenant à apprendre sur le sujet des savoirs savants, à s'approprier le sujet, à avoir une réflexion sur ses conceptions sur le sujet, sur la vision du sujet dans la société, et à savoir présenter le sujet sous l'angle qu'il a librement choisi. Soit, à coopérer (dans le sens d'œuvrer ensemble, tout en gardant chacun son rôle).

Le formateur-enseignant fait ici son deuil d'une transmission d'un ensemble de savoirs, l'élève-apprenant ne retenant de ce travail que des savoirs partiels. Car au-delà d'une transmission de savoirs, l'objectif visé est surtout de transmettre une ou des méthodes de travail permettant de planter solidement des graines de réflexion sur le sujet choisi.

Coopérer pour apprendre de l'autre et avec l'autre. Un autre point important de ce projet est le choix du cadre des TPE, qui suppose un travail en groupe et par là-même des échanges, des discussions, des apports mutuels sur un sujet. Apprendre à écouter l'autre, apprendre de ses réflexions, les conforter aux siennes, nous paraît être un grand apport pour un apprentissage au « vivre ensemble ». Aussi, les élèves travaillent sur la question de

l'apprentissage « au vivre ensemble » à travers la question du handicap, tout en faisant eux-mêmes, à travers cette expérience d'un travail en TPE, un apprentissage au « vivre ensemble ». Le formateur-enseignant doit ici à la fois respecter (et pour cela se mettre en retrait) ce « vivre-ensemble » entre pairs pour lui permettre d'exister, et le nourrir (notamment en tant que distributeur de la parole) pour éviter au feu naissant de s'éteindre ou au jeune pousse de ne donner ses fruits. Le groupe constitué est alors lui-même une personne, un élève-apprenant.

Des premiers résultats encourageants. A ce jour, nous avons mené notre expérimentation sur les deux premières années et nous sommes en cours de traitement des données de la deuxième année de recherche qui vient de s'écouler. Nous notons à ce stade, autant un intérêt pour l'objet d'étude (le handicap) que pour la participation à une recherche (l'expérimentation didactique).

Expérimentation 2013-2014. Extrait. « Sur les 10 élèves interrogés, 3 déclarent un intérêt pour l'objet d'étude et 1 de la curiosité comme étant à l'origine de leur choix du sujet. 1 des élèves déclare connaître des proches handicapés et porte un discours plus militant pour justifier son choix de l'objet d'étude. Un groupe a choisi directement le handicap pour ensuite choisir sa thématique (fiches Educsol). 1 élève déclare avoir directement fait le choix du thème du handicap, 3 ne pas en être à l'origine mais avoir suivi le groupe. A noter que dans ce cas, les élèves ont déclaré un intérêt ou une curiosité pour un thème qu'ils ne connaissaient pas. »

Nous relevons une forte implication d'élèves dits (par l'enseignant) moyens voire faibles et plutôt passifs en classe. Nous relevons dans les notations obtenues par les élèves (pour partie attribuées par l'enseignant et pour partie par le Jury) que le travail de coopération par l'expérimentation menée aboutit à des résultats plus homogènes réduisant significativement l'écart type.

2014-2015 TPE série S					
	Moyenne	Ecart type	Note la plus élevée	Note la plus basse	Nombre
Toutes classes confondues	14.90	3.22	20	5	92
Classe expérimentation isolée	13.94	2.79	20	10	19

Nous relevons une évolution dans l'approche de la thématique et dans les raisonnements de la part des groupes d'élèves tout au long des séances sur l'objet d'étude, sur des savoirs acquis dans le cadre de l'Ecole et en dehors de l'Ecole. Pour l'expérimentation réalisée sur l'année scolaire 2013-2014, nous relevons que les sujets traités ont été principalement abordés

sur un angle sociologique. Nous retenons une réflexion « plus poussée » et « plus impliquée » sur le handicap après la réalisation de ce travail sur 6 sujets sur les 10 interrogés dans le cadre d'entretiens semi-directifs. Nous procédons par étude des occurrences et des thématiques.

Expérimentation 2013-2014. Extrait de la conclusion du rapport écrit d'un groupe. « Nous avons posé comme problématique que le rôle de l'AVS auprès de l'enfant autiste pourrait être plus qu'une simple aide technique (pour porter le cartable, sortir le crayon de la trousse ...) et que l'AVS pourrait aider au développement de l'enfant (développement en termes d'apprentissage et de socialisation). Ce travail nous a fait pointer du doigt des obstacles : la formation de l'AVS qui s'avère à ce jour bien insuffisante, et l'autisme qui peut se présenter sous bien des degrés différents. Il nous semble que même si nous restons convaincues que l'AVS pourrait apporter plus à l'enfant souffrant d'autisme, il faudrait au préalable faire de l'AVS accompagnant un enfant souffrant de troubles du comportement (comme l'autisme) un véritable métier (avec une formation solide) et il faudrait aussi définir de quel type d'autisme nous parlons »

Actions de sensibilisation : oui Savoirs enseignés : oui/ non TPE : non	Une surreprésentation du handicap physique Une information reçue Une ignorance sur le sujet Un discours institutionnel (textes législatifs, médias)
Actions de sensibilisation : oui Savoirs enseignés : inconnu TPE : oui	Pas de surreprésentation du handicap physique/ une approche plus large de la question du handicap Des connaissances sur le sujet mais limitées à la question traitée Un discours restant majoritairement institutionnel Une réflexion sur sa propre représentation du handicap

Extrait bilan 2013-2014

Les résultats dépassent parfois ce qui aurait pu être obtenu d'un travail en classe *intra-muros*. C'est le cas du travail d'un groupe composé de trois lycéennes qui ont suivi dans son quotidien une jeune fille porteuse de handicap, que nous nommerons Marie, pour tenter de répondre à leur sujet (« Les moyens qu'utilise une personne souffrant d'un handicap pour améliorer le regard qu'elle porte sur elle-même et celui qu'elle renvoie »).

Expérimentation 2014-2015. Extrait du rapport écrit d'un groupe, dédicace : « ... un immense Merci à Marie, sans laquelle ce travail n'aurait pu voir le jour. Elle nous a offert de son temps sans compter, pour répondre à nos nombreuses interrogations, nous permettre de l'accompagner à ses séances de kinésithérapie et de natation, et nous faire découvrir et partager ainsi sa vie. Cet échange avec Marie et les personnes qu'elle nous a permis de rencontrer a été plus qu'enrichissant : il nous a ouvert davantage encore les yeux sur le monde et sensibilisé à une plus grande ouverture d'esprit »

Pour ce groupe, qui ne montrait ni de connaissances ni d'intérêt particuliers sur le sujet en début d'année, le travail de coopération en TPE sur le thème du handicap selon la

méthodologie de la recherche, notamment de terrain, a permis une recontre « extra-ordinaire » (dans le sens qui sort de leur ordinaire) et a fait naître un discours quelque peu militant.

Expérimentation 2014-2015. Extrait du rapport écrit d'un groupe, conclusion : « (...) Cette démarche positive individuelle de la personne en situation de handicap ne doit pas nous faire oublier qu'il appartient à tous de lutter contre les inégalités de traitement qui perdurent : la question du handicap nous concerne tous, que celui-ci soit en lien avec une maladie comme pour Marie ou avec un accident de la vie. Il est regrettable que les pouvoirs publics, pourtant conscients de cet enjeu au cœur de la loi du 11 février 2005, ne mettent pas plus rapidement en oeuvre les mesures concrètes qui s'imposent pour rompre l'isolement de la personne handicapée, grandement générée par le manque d'accessibilité aux lieux publics et privés »

Coopérer pour répondre à un rôle attribué. La poursuite de nos travaux par l'analyse des données recueillies et leur mise en parallèle, puis par les entretiens qui seront menés avec un échantillon de la population choisie, près d'un an après l'expérimentation, devrait nous renseigner sur l'impact d'un travail de coopération sur un sujet de société en termes d'évolution des représentations sociales.

Et ainsi, nous interroger sur le rôle que peut jouer l'Ecole pour répondre à la demande du législateur de la loi du 11 février 2005.